

TESTS DE DÉPISTAGE, SCANNER, ANALYSES...

DES COÛTS EXORBITANTS

Page 5

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

**11 DÉCÈS ET
692 NOUVEAUX
CAS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4427 | Mardi 18 janvier 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PROCÈS DE CHAKIB KHELIL
ET DE L'ANCIEN P.-dg
DE SONATRACH

**REPORT AU 24
JANVIER POUR
GRÈVE
D'AVOCATS**

Page 3

SOMMET ARABE D'ALGER

DANS LE VIF DU SUJET

Page 3



FINANCE ISLAMIQUE

**LA BEA LANCE À ALGER
DEUX NOUVEAUX
GUICHETS**

Page 4



PRIX DU BARIL DE BRENT

**UN PLUS HAUT
EN TROIS ANS**

Page 16



14

pays accessibles sans visa pour les Algériens.

18

opérations d'exportation en 2021 à Oum El-Bouaghi.

27

milliards DA consacrés aux cantines en 2021-2022.

Obligation de l'apposition du code-barre sur les produits

L'arrêté interministériel portant règlement technique fixant les conditions et modalités applicables à l'apposition du code-barres sur les produits destinés à la consommation humaine entrera en vigueur dès dimanche prochain, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. "Le ministère porte à la connaissance de l'ensemble des importateurs concernés par l'importation des produits préemballés (alimentaires ou non alimentaires) que l'arrêté interministériel du 16 février 2021 portant règlement technique fixant les conditions et les modalités applicables à l'apposition du code à barres sur les produits destinés à la consommation humaine, publié dans le Journal officiel numéro 23 du 28 mars 2021, sera en vigueur à compter du 2 janvier 2022", lit-on dans le communiqué. Les produits importés faisant l'objet d'une domiciliation bancaire avant cette date ne sont pas concernés, selon le ministère, qui a appelé les importateurs concernés à se rapprocher des directions du commerce régionales et de wilaya, de la Caci, ou de visiter le site électronique du ministère pour obtenir plus d'informations sur les conditions d'entrée en vigueur du texte.



Lancement d'une caravane pour la promotion des JM-2022



Une caravane dédiée à la promotion de la 19^e édition des Jeux méditerranéens Oran-2022 a été lancée à partir du siège de l'Office des établissements de jeunes relevant de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, organisatrice de l'opération. Répartis sur plusieurs groupes, quelques 350 participants à cette caravane intitulée "L'Algérie dans le cœur", à savoir des adhérents des maisons de jeunes de la wilaya, des jeunes des zones de l'ombre, ainsi que des éléments des Scouts musulmans algériens, devront séjourner durant une semaine dans pas moins de 15 wilayas. Un riche programme a été confectionné par les directions de la jeunesse et des sports respectives des wilayas-hôtes. Le programme comportera plusieurs activités culturelles, artistiques et sportives. Les jeunes concernés par la caravane ont pris avec eux des affiches et dépliants afin de faire la promotion des Jeux méditerranéens d'Oran qui se dérouleront du 25 juin au 5 juillet 2022 dans la wilaya d'Oran.

Relance d'un projet de réhabilitation du téléphérique d'Oran

Un projet de réhabilitation et de réparation du téléphérique d'Oran a été relancé après un arrêt de près de neuf années. Le projet, relancé la fin de l'année 2021, prévoit des travaux de génie civil confiés à une entreprise nationale de sous-traitance en charge de la réhabilitation de trois stations par câbles aériens et de leur extension, dont la principale est située en milieu urbain à haï Ennasr, pour desservir haï Es-Sanaouer reliant les hauteurs du mont Murdjadjo, en plus de la construction de 11 poteaux comme supports aux télécabines. Après l'achèvement des travaux de réhabilitation des stations, il sera procédé, dans une seconde étape, à la pose de câbles ainsi que la mise en place des équipements nécessaires à la finalisation du projet, dont la réception est prévue avant la fin du premier semestre 2022. Tous les efforts sont mobilisés pour le livrer avant le début de la 19^e édition des Jeux méditerranéens prévue l'été prochain à Oran. Le coût global de l'opération, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 55 %, est estimé à 1,45 milliard DA.



Un cambrioleur se coince dans une... cheminée

C'est un accident bien gênant et insolite qui est advenu à cet homme en plein cambriolage. Aux États-Unis, un individu qui tentait d'entrer dans une maison depuis la cheminée, dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 janvier, est resté coincé.

Les secours mobilisent douze pompiers pour déloger le cambrioleur piégé dans le conduit. Il aura fallu casser la cheminée sur plusieurs mètres pour le secourir.

Un footballeur suspendu 5 ans pour avoir... mordu un adversaire

La faute est peu banale, la sanction est exemplaire. Un joueur amateur a été suspendu cinq ans par le district de la Moselle pour une agression à l'issue d'un match de foot.

Au cours d'une bagarre après le coup de sifflet final, il avait mordu l'un de ses adversaires. Bilan, une dizaine de points de suture et quatre jours d'incapacité temporaire de travail.

D
I
X
I
T

Sidi Mohamed Omar, représentant du Front Polisario aux Nations unies

Les Sahraouis sont attachés à leurs droits inaliénables et défendront inlassablement leur droit à la liberté et à l'indépendance."

Compte-rendu du dernier Conseil des ministres

Une réunion du Conseil des ministres s'est tenue dimanche sous la présidence du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la défense nationale, Abdelmadjid Tebboune. Plusieurs secteurs et projets de loi y ont été abordés...

La réunion du Conseil des ministres a été consacrée, entre autres, à l'examen du projet de loi portant découpage judiciaire et à des exposés relatifs aux secteurs de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Travaux publics, du Travail, de l'Emploi, de la Sécurité sociale et de l'Habitat, en plus d'un exposé présenté par le médiateur de la République devant le Conseil sur les projets d'investissement en suspens. Après l'ouverture de la séance par le président de la République et la présentation, par le Premier ministre, ministres des Finances, d'un exposé sur l'action gouvernementale durant les deux dernières semaines, le médiateur de la République a présenté un exposé sur la situation des projets d'investissement en suspens dans divers domaines, et ce, en application des instructions du président de la République lors du Conseil des ministres du 21 novembre 2021, en vue de suivre et de traiter les projets, sur le plan national, cas par cas. Le médiateur de la République a annoncé la levée d'obstacles sur 679 projets d'investissements sur un total de 877 projets en leur délivrant des autorisations d'exploitation et d'entrée en production. Ces projets sont répartis sur 40 wilayas et assurent 39.242 postes d'emploi. A l'issue de cette présentation, le président de la République a donné les instructions

concernant l'exposé du médiateur de la République. L'exposé sur l'opération de recensement doit inclure avec précision et en toute transparence, à chaque réunion du Conseil des ministres, la localisation, la nature des projets, les types d'obstacles et le nombre des postes réellement créés, et ce, pour mettre en exergue l'efficacité de l'opération d'élimination des obstacles administratifs se dressant devant tout projet d'investissement. Nécessité de distinguer lors de l'opération de recensement, entre les projets en suspens générateurs de richesse à valeur ajoutée, de postes d'emploi effectifs et les projets en suspens pour de simples raisons techniques.

Inclure dans l'exposé du médiateur de la République, la valeur financière en monnaie nationale et en devise, des projets d'investissement objet de déblocage. Le chef de l'État s'est également exprimé concernant le projet de loi relatif au découpage judiciaire : Tenir en ligne de compte la dimension géographique entre toutes les régions du pays, de façon à permettre de tenir des audiences itinérantes en vue d'éviter aux citoyens les déplacements notamment dans les zones reculées et lointaines dans l'extrême sud du pays. Concernant la création de conseils exécutifs de wilayas, le Président Tebboune a ordonné de créer dans chaque wilaya un conseil exécutif en vue d'assurer une coordination de haut niveau entre les ministères et les autorités locales au service des intérêts du peuple. Le wali sera chargé de la coordination étant le premier responsable de la wilaya. La gestion locale doit impérativement reposer sur la recherche de solutions aux problèmes quotidiens du citoyen liées principalement à l'investissement, et ce, dans le souci de créer des postes d'emploi et de la richesse. Le Conseil des ministres a décidé d'augmenter le prix d'achat du blé tendre et dur auprès des agriculteurs afin de les encourager à doubler la production afin de réali-

ser la sécurité alimentaire. le prix du blé dur passe de 4.500 DA à 6000 DA. Le blé tendre de 3.500 à 5.000 DA. L'orge de 2.500 à 3.400 DA et l'avoine sera cédé à 3.400 DA au lieu de 1.800 DA.

Concernant le projet de la route port Djendjen-El Eulma, le Président Tebboune a ordonné l'élaboration d'une nouvelle expertise pour le projet avant la prise de toute mesure et de présenter des statistiques réelles et précises.

Abordant les dispositions proposées sur les modalités d'exercice du droit syndical, le Président ordonne d'entamer un large débat autour des propositions inhérentes aux modalités d'exercice du droit syndical, conformément à la teneur de la Constitution, des lois de la République et des lois internationales en vigueur, en prenant en considération que l'action syndicale est l'un des fondements de la démocratie, tel que stipulé dans la Constitution.

Insister sur le retour aux bases de l'action syndicale appliquées à l'international, à savoir la défense des droits des travailleurs et la promotion du climat de travail. S'éloigner définitivement - dans le cadre de la loi - des pratiques politiciennes, et du lien organique entre les syndicats et La nouvelle ville de Boughezoul et les stades de football de Baraki et de Douéra ont fait également objet de débat où il a été décidé de revoir la fonction et des modalités de réalisation de la nouvelle ville de Boughezoul, y compris l'association des investisseurs privés pour le parachèvement de ce projet avec une touche de développement civilisationnelle. Accélérer le rythme de parachèvement des travaux de réalisation des stades de Baraki et Douéra pour lesquels le Conseil des ministres a approuvé la réévaluation financière. Avant la levée de la séance, le Conseil a approuvé plusieurs décisions individuelles portant nomination à des fonctions supérieures de l'État.

PROCÈS DE CHAKIB KHELIL

Reporté au 24 janvier

Le procès de l'ancien ministre de l'Énergie, Chakib Khelil, de l'ancien P-dg du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane et de son adjoint, Abdelhafidh Feghouli, prévu, hier lundi, au pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi-M'hamed à Alger, a été reporté au 24 janvier prochain, en raison de la grève des avocats. Ce procès avait fait déjà l'objet de reports par le tribunal, qui a débouté Abdelhafidh Feghouli de sa demande de libération provisoire. Les accusés sont poursuivis pour des chefs d'inculpation en lien avec la corruption dans le dossier de réalisation du complexe de gaz naturel d'Arzew, pour octroi de privilèges injustifiés, abus de fonction et conclusion de marchés en violation de la législation et des lois, conformément à la Loi n° 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. D'anciens cadres du Groupe Sonatrach et plusieurs entreprises étrangères activant dans le secteur de l'Énergie sont poursuivis dans cette affaire. Le Trésor public et le Groupe Sonatrach se sont constitués parties civiles.

Ramtane Lamamra reçu par le Président égyptien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a été reçu, lundi au Caire, par le Président égyptien Abdelفتاح Al-Sissi, dans le cadre de sa visite de travail en Égypte en sa qualité d'Envoyé personnel du président de la République, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, "M. Lamamra a remis au Président Al-Sissi un message de la part de son frère le Président Abdelmadjid Tebboune ainsi que ses salutations distinguées et ses vœux de progrès et de prospérité, de paix et de stabilité pour l'Égypte", lit-on dans le communiqué. La rencontre a constitué "une opportunité pour passer en revue les relations bilatérales historiques basées sur la coopération et la solidarité ainsi que les perspectives de les renforcer dans divers domaines en concrétisation de la ferme volonté des dirigeants des deux pays, une volonté réaffirmée à l'occasion de ces entretiens". Les deux parties ont abordé l'importance "de la coordination commune afin de défendre les valeurs et principes de l'Union africaine". Les deux parties ont salué la convergence des vues des deux pays frères vis-à-vis des questions et des crises que traversent le monde arabe et le continent africain. A l'issue de la rencontre, le Président égyptien a chargé Lamamra de transmettre ses salutations "chaleureuses et fraternelles" au Président Tebboune, exprimant "son souhait de rencontrer son frère et poursuivre l'approfondissement du partenariat stratégique algéro-égyptien à même de répondre aux aspirations des deux peuples frères et renforcer le rôle constructif des deux pays sur la scène internationale".

SOMMET ARABE D'ALGER

Dans le vif du sujet

PAR KAMAL HAMED

À juste quelques semaines de la tenue du prochain sommet des États de la Ligue arabe, Alger semble mettre les bouchées doubles pour la réussite de cette rencontre. Les préparatifs pour ce sommet, dont la date exacte n'a pas encore été fixée, mais dont on sait qu'il aura lieu bel et bien au mois de mars, vont bon train et sont allées s'accélérent. Ainsi hier une délégation de la Ligue arabe était justement à Alger pour s'enquérir de l'état des préparatifs et ce, au moment où le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, est en tournée dans plusieurs pays arabes où il a transmis des lettres du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à leurs dirigeants. Autant dire qu'Alger est pratiquement entrée dans le vif du sujet à propos de ce prochain sommet. Cette délégation, présidée par le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, l'ambassadeur Houssalm Zaki, séjournera en Algérie deux jours durant. L'annonce a été faite par Houssam Zaki, hier, alors qu'il s'apprêtait à quitter le Caire pour Alger. Une visite qui sera exclusivement dédiée au sommet arabe. En effet, selon ce diplomate, la délégation qu'il préside va rencontrer les

représentants de la commission nationale chargée des préparatifs logistiques du sommet d'Alger et aussi pour s'enquérir de l'état des dispositions prises par les autorités algériennes en vue de garantir la réussite du sommet arabe et la facilitation du séjour des délégations de haut rangs au prochain conclave. Cela intervient au moment où le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, était hier au Caire où justement il a été reçu en audience par le Président égyptien, Abdelفتاح Sissi. Selon le communiqué rendu public par le ministère des Affaires étrangères Lamamra, transmis une lettre manuscrite du Président Tebboune à son homologue égyptien. Selon ce communiqué il a été question à la situation du monde arabe et du sommet arabe. Il est clair que c'est cette question qui a dominé l'entrevue. Lamamra, qui a eu aussi d'importantes discussions avec son homologue égyptien, était auparavant aux Émirats arabes unis et en Arabie saoudite et, comme au Caire, il a transmis des lettres manuscrites du Président Tebboune aux dirigeants de ces deux pays du Golfe. Comme il a abordé avec ses hôtes les questions liées au développement de la situation dans le monde arabe. L'Algérie espère, à l'évidence, faire

de ce sommet une étape importante dans le règlement de nombreuses questions inhérentes aux relations interarabe. Pour ce faire, l'Algérie compte sur la présence des plus hauts dirigeants arabes, ce qui constituerait un gage primordial à son succès. Car le rang des présents au conclave est un indice ou

non de la réussite du sommet. En tout cas le Président Tebboune compte sur l'aura de l'Algérie pour convaincre les plus hauts dirigeants arabes d'être présents à Alger au mois de mars prochain. **K. H.**

L'engagement du Président Tebboune salué par le SG de la Ligue arabe

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a salué l'approche algérienne éclairée et l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'action arabe commune et de l'unification des rangs, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Dans le cadre de sa visite de travail au Caire en sa qualité d'envoyé personnel du président de la République, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a eu des concertations avec le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, sur la situation dans la région arabe et les défis actuels", a précisé la même source. Lors de cette rencontre, "les deux parties ont abordé le processus de préparation du Sommet arabe, mené par l'Algérie en sa qualité de pays-hôte, en concertation et en coordination avec ses frères arabes et avec le total soutien du Secrétariat de la Ligue arabe, en vue d'assurer la réussite de ce sommet et d'en faire une étape charnière pour l'action arabe commune", a ajouté le communiqué. Les deux parties ont convenu de poursuivre leur coordination et leur étroite coopération en prévision de ce rendez-vous important. Au siège de la Ligue arabe, Lamamra a, par ailleurs, rencontré la conseillère du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Stephanie Williams, qui a souhaité se rendre prochainement en Algérie pour coordonner les efforts visant à mettre fin à la crise en Libye. Lors de cette rencontre, le chef de la diplomatie algérienne a salué la volonté de la conseillère onusienne de travailler en coordination avec l'Algérie, réitérant la position constante de l'Algérie et son soutien permanent aux frères libyens en vue de parvenir aux consensus nécessaires pour préserver l'unité et la souveraineté de la Libye.

L. B.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Adoption de quatre projets de loi

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, quatre projets de loi organiques relatifs à l'organisation territoriale du pays, aux compétences du Conseil d'état, à l'organisation judiciaire et à l'assistance judiciaire.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le vote s'est déroulé lors d'une séance plénière, conduite par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le projet de loi portant ordonnance 21-03 modifiant et complétant la loi relative à l'organisation territoriale du pays, présenté par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, vise "la prolongation, jusqu'au 31 décembre 2021, de l'application de la loi 19-12 du 11 décembre



2019, modifiant et complétant la loi 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, notamment en ce qui concerne le transfert progressif des prérogatives et obligations relatives à la gestion des services et structures des nouvelles wilayas, pour permettre l'installation de leurs différents organes et structures et leur dotation en ressources humaines nécessaires à leur fonctionnement".

Le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 98-01 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'État,

présenté par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, "s'inscrit dans le cadre de l'adaptation des textes juridiques relatifs aux questions administratives aux dispositions constitutionnelles et de la prise en charge de certaines préoccupations issues de la pratique". Ce projet de loi contient 5 amendements relatifs à "la révision des compétences du Conseil d'État en application de l'article 179 de la Constitution, portant création des cours et tribunaux d'appel pour consacrer le principe du double degré de juridiction. Le conseil d'Etat devient ainsi

l'organe régulateur de l'activité des tribunaux administratifs d'appel et des tribunaux administratifs". Par ailleurs, le projet de la loi organique relative à l'organisation judiciaire, adopté par les députés, revêt "un caractère urgent", comme souligné par le ministre de la Justice dans une précédente déclaration, et ce, vu que l'introduction de l'organisation des juridictions administratives sera suivie par la loi sur le découpage judiciaire qui définira le nombre des cours d'appel administratives devant être installées en début de l'année en cours.

Le nouveau projet de loi propose "une révision globale de la loi organique relative à l'organisation judiciaire, à travers l'introduction de dispositions destinées aux juridictions ordinaires et administratives, en écartant de son champ d'application le Conseil d'État, la Cour suprême et le tribunal des conflits".

Les députés ont également adopté un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-57 relative à l'assistance judiciaire et s'inscrit dans le cadre de "l'adaptation de cette ordonnance avec les dispositions de la nouvelle Constitution qui a institué dans l'article 179, les tribunaux administratifs d'appel, comme juridiction du second degré en matière administrative".

Ce projet de loi vise à garantir le droit des justiciables démunis à l'assistance judiciaire conformément aux dispositions de l'article 42 de la Constitution, qui dispose que "les personnes démunies ont droit à l'assistance judiciaire".

R. R.

FINANCE ISLAMIQUE

La BEA lance à Alger deux nouveaux guichets

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a procédé, lundi à Alger, au lancement de deux nouveaux guichets dédiés à la commercialisation des produits de la finance islamique au niveau de ses agences, sises à Mohamed Belouizdad (Alger-Centre) et de Chéraga (Alger-Ouest). Présidant l'inauguration officielle du guichet de la finance islamique de l'agence de Mohamed Belouizdad, le directeur général de la BEA, Lazhar Latreche, a expliqué que sa banque propose, au total, sept produits islamiques au profit des particuliers et deux produits destinés aux entreprises, affirmant qu'elle envisage également d'élargir "progressivement" les guichets de la finance islamique à ses autres agences, tout en diversifiant sa gamme de produits. "Rien que pour l'année 2022, nous comptons ouvrir des guichets commercialisant les produits de la finance islamiques à travers 44 agences", a-t-il fait savoir. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du lancement, fin décembre dernier, de l'activité "finance islamique" par la BEA au niveau de son agence "Amirouche" (Alger). La BEA propose dans le cadre de cette nouvelle activité une gamme de produits d'épargne et de financement, conformes aux préceptes de la charia et certifiés par le comité charaïque de la Banque et par l'Autorité nationale charaïque de la fatwa pour l'Industrie de la finance islamique. La gamme de ces produits inclut le compte d'investissement islamique non restreint à terme pour particuliers et pour entreprises, le compte dépôt islamique pour particuliers, le compte courant islamique, le compte épargne islamique, le compte dépôt d'investissement non restreint à terme, ainsi que la formule Mourabaha automobile, consommation et immobilière.

R. N.

STARTUPS TECHNOLOGIQUES ET PROJETS INNOVANTS

Mise en place d'un programme d'accompagnement

PAR ROSA CHAOUI

L'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) a annoncé le lancement d'un nouveau programme d'accompagnement au profit des startups technologiques et les porteurs de projets innovants.

Intitulé "Programme d'incubation virtuel" (VIP), "ce programme permettra aux jeunes innovateurs de bénéficier d'ateliers et de formations en ligne, d'événements en ligne, ainsi que des séances d'accompagnement, coaching et networking virtuels, encadrés par des experts nationaux et internationaux", a expliqué la directrice de l'incubation, de l'entrepreneuriat et de la formation auprès de l'ANPT, Wassila Knatef.

Elle s'exprimait lors de la tenue de la première édition de l'événement virtuel "Algerian entrepreneurial ecosystem 2022", une rencontre en ligne organisée par l'ANPT au profit des jeunes entrepreneurs et startups innovantes.

A cet effet, Mme Knatef a appelé les startups technologiques et les porteurs de projets innovants à prendre part au Programme VIP, soulignant que cet appel "vise à donner la chance à tous ces jeunes innovateurs, quelque soit leurs emplacements en Algérie, de béné-

ficier d'un accompagnement de qualité pour concrétiser leurs projets". Elle a, dans ce sens, souligné que ce programme entre dans le cadre du programme d'accompagnement de l'ANPT au profit de ces startups et jeunes innovateurs, rappelant qu'en 2021, l'agence a accompagné, à l'aide de ses plateformes numériques (ANPT Meet, ANPT Learn, ANPT Network), et grâce au travail de son équipe d'incubation, aidée par des experts nationaux et internationaux, 26 projets à travers 11 wilayas.

Par ailleurs, lors de leurs interventions, à cet événement, des experts dans le domaine entrepreneurial ont plaidé, pour le développement d'une culture entrepreneuriale algérienne afin de "propulser et booster" l'écosystème entrepreneurial algérien, appelant, ainsi, à "inculquer aux jeunes innovateurs le mérite du travail acharné, en acceptant de prendre des risques, et ce avant de bénéficier d'accompagnement ou de financement". Ils ont également appelé à la mise en place d'un guichet unique numérique au profit des entrepreneurs pour leur permettre de "conclure leurs opérations sans se déplacer et réaliser des profits sans se soucier des entraves bureaucratiques".

Ainsi, le fondateur de la startup BRI Marketing, Hichem Baba Ahmed, a sou-

ligné que "la création d'entreprises à valeur ajoutée nécessite la mise en place d'une culture entrepreneuriale adéquate génératrice de richesse et créatrice de postes d'emploi", affirmant que cette culture entrepreneuriale permettra à l'entrepreneur d'avoir "un instinct de survie en cas d'échec du projet et une volonté de croissance continue".

Pour sa part, le directeur général de Adex Technology, Djaoued Allal, a salué l'effort consenti par l'État pour la mise en place de mesures incitatives pour encourager les entrepreneurs et les jeunes innovateurs à s'engager dans ce domaine, citant notamment le "crédit d'impôt".

Le représentant du ministère de la Poste et des télécommunications, Ali Nabi a salué, quant à lui, les actions engagées par l'ANPT qui a accompagné "un grand nombre" de jeunes entrepreneurs jusqu'à la concrétisation de leurs projets.

Il a également rappelé les différentes mesures prise par son ministère pour permettre aux entrepreneurs de réaliser leurs transactions nationales et internationales par le biais de l'internet, soulignant que "le commerce électronique a ouvert les portes à l'entrepreneuriat, dont les acteurs ont récolté de grands bénéfices lors des périodes de confinement".

R. C.

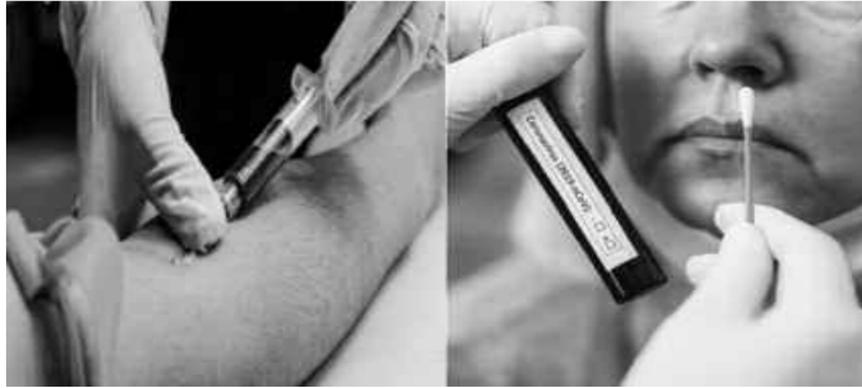
TESTS DE DÉPISTAGE, SCANNER, ANALYSES...

Des coûts exorbitants

Les tests de dépistages et autres scanner coûtent excessivement cher. Surtout, quand ils ne sont pas pris en charge, ou très peu, par l'assurance maladie.

PAR IDIR AMMOUR

C'est la peur qui hante les gens, à l'heure où un dépistage massif de la population semble inévitable pour sortir du cauchemar de la pandémie. C'est une double peine pour bon nombre d'Algériens présentant des symptômes d'une infection au Covid-19. Car, la plupart d'entre eux ne peuvent avoir accès aux tests et autres analyses pour détecter et se prémunir contre la contamination. Les raisons sont claires et ne sont un secret pour personne. Autant dire que la facture des soins pour les non bénéficiaires de la sécurité sociale, comme pour ceux qui en bénéficient (les tarifs de certaines prestations et appareils ne figurant pas dans la nomenclature de la Cnas), est des plus salées. Pour effectuer certains tests de dépistage, en cette période de vaches maigres, grandement éprouvée par une inflation grimpe touchant les produits de première nécessité, un salarié moyen risque tout bonnement de se ruiner. La dynamique de transmission de l'épidémie est très préoccupante ces derniers jours, d'où la nécessité d'un dépistage massif. Le PCR et les tests sérologiques



sont la clé d'une sortie de crise pour diagnostiquer le coronavirus. Malheureusement, les établissements de santé publique sont loin de pouvoir couvrir tous les besoins des citoyens. Toutefois disponible chez le privé mais à des prix jugés exorbitants, au point que certains préfèrent y renoncer. En effet, ils sont loin d'être cléments ces laboratoires et centres d'imageries privés ! Les prix du scanner thoracique tournent autour de 8.000 DA, ceux des tests PCR flirtent avec les 9.000 DA et les tests antigéniques peuvent atteindre les 3.800 DA. Les tarifs des tests sérologiques de détection du virus appliqués par les laboratoires du secteur privé varient entre 1.500 et 4.000 DA. Paradoxalement, c'est le jackpot, pour ces blouses blanches qui ont dévié la noble vocation de la médecine en général en trabendo, exploitant cette situation et mettant à profit la forte demande exprimée pour rentabiliser leur commerce au

détriment des vies humaines censées être protégées. La question est d'autant plus préoccupante que le dépistage joue un rôle essentiel pour endiguer la transmission du virus et contrôler la pandémie. C'est d'ailleurs l'une des recommandations de l'OMS. Le test restera un outil essentiel pour contrôler la pandémie. Or, si on ne sait pas où se trouve le virus, on ne peut pas l'arrêter. En décembre 2020, le gouvernement avait pourtant décidé l'octroi d'aides financières aux citoyens dans les frais engagés pour les examens de scanner et autres tests PCR et antigéniques pour diagnostiquer les contaminations au Covid-19, selon un communiqué des services du Premier ministre, publié le 5 décembre 2020. Une décision aussitôt remise aux oubliettes. Mais le Covid-19, ne nous a pas oubliés lui ! Il est toujours là, accompagné même de ses nouveaux variants.

I. A.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE DANS LES ESPACES PUBLICS

La wilaya de Naâma passe à l'action

PAR RANIA NAILI

Le gouvernement avait annoncé, en décembre dernier, au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, l'instauration du pass vaccinal, comme mesure indispensable pour l'entrée ou la sortie du territoire national et l'accès à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public. Aujourd'hui, au regard de la propagation fulgurante de la nouvelle souche du Covid-19, Omicron, le gouvernement tente par tous les moyens d'enrayer la crise sanitaire. La wilaya de Naâma passe à la vitesse supérieure et opte pour l'application de

mesures draconiennes, outre l'appel incessant à la vaccination et au respect du protocole préventif en adoptant, dans la foulée du raz-de-marée, Omicron, le pass vaccinal. Ladite wilaya devient, de ce fait, la première à avoir adopté le pass vaccinal pour accéder aux différents lieux publics visés par cette mesure. L'Algérie fait face, depuis plusieurs jours, à une hausse inquiétante des cas de contamination au Covid-19. Des spécialistes n'ont pas cessé de tirer la sonnette d'alarme sur le risque d'une quatrième vague surtout face à la forte contagiosité du nouveau variant. Ce faisant, la wilaya de Naâma a annoncé, dans un communiqué rendu public, l'obligation à toute personne âgée

de 18 ans et plus de présenter un pass vaccinal pour pouvoir accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public. Il s'agit, selon le communiqué, des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives, des salles de sport, infrastructures sportives et piscines, des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences, des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles. mesure sera également exigée dans les espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local, des salles, salons et foires d'exposition, des salles des fêtes et des hammams.. R.N,

SPÉCULATION ET PÉNURIE D'HUILE DE TABLE

Les grossistes accusent les détaillants

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des commerçants en gros de produits alimentaires ont accusé ouvertement certains vendeurs de détail le refus de facturer les prix de l'huile et d'établir une marge correcte. Ils proposent à cet effet de revoir les emballages de l'huile avec un bidon de 10 litres. Réunis dans le bureau de l'UGCCA, les producteurs et grossistes en produits alimentaires ont signalé que "la crise récente en huile de table n'est pas une véritable pénurie mais une opération montée par certains spéculateurs". Dans un communiqué publié par les soins de l'union des commerçants, il est fait mention "de pratiques non autorisées tels que le refus des factures établies par les grossistes avec des marges exa-

gérées exigées par des commerçants". Pour ce qui est de l'huile de table, il s'est avéré que "la production est suffisante pour couvrir 90 % des besoins nationaux" et il n'y a de ce fait "aucune crise de pénurie sur ce produit". Les producteurs estiment qu'il est temps de "réguler le marché en instaurant de nouvelles règles". Parmi ces dernières, ils proposent "l'instauration d'un nouvel emballage avec un bidon de 10 litres à un prix fixé par l'État". Les autres emballages de 1 et 2 litres ont subi l'assaut des spéculateurs qui ont tout fait pour les faire disparaître afin de les écouler à prix fort. En ce qui concerne les tarifs, les commerçants grossistes nient toute augmentation de ce produit où le bidon de 5 litres continuait de se vendre à plus de 700 DA. Pour eux, les détail-

lants ont accepté des prix hors normes et de manière tacite sachant que le gouvernement avait dès décembre dernier fixé le seuil de ces prix. Il est indiqué à juste titre que le bidon de 5 litres est cédé à 560 DA en TTC et que certains peuvent le vendre à 600 DA avec la marge comprise. Sauf que pour l'UGCCA "les commerçants doivent s'en tenir aux tarifs administrés par l'Etat où la marge est déjà comprise dans la facture". Cette situation a obligé de voir à travers l'enquête parlementaire pour déterminer les raisons ayant poussé à la rareté de l'huile de table sur les étals sachant que la production est abondante. Les grossistes soulignent qu'ils sont prêts à collaborer avec les institutions de l'État sur tout dépassement qui nuirait à l'économie nationale. F. A.

SECTEUR DE L'AGRICULTURE Vif intérêt d'opérateurs américains pour une coopération

Des opérateurs américains ont exprimé, lundi à Oran, leur souhait de coopérer avec leurs homologues algériens dans le domaine de l'agriculture. A ce propos, Don Roberts, agriculteur et éleveur de plus de 5.000 vaches laitières à l'Etat de l'Utah et responsable de la firme "Roberts Legacy LLC" spécialisée dans le design des fermes agricoles, a estimé que le terrain est très propice en Algérie pour nouer des relations d'affaires dans le domaine agricole. "La volonté, l'enthousiasme et le savoir-faire sont là pour concrétiser des projets", a-t-il déclaré, souhaitant voir se concrétiser des coopérations avec les Algériens dans le domaine de la production de l'aliment du bétail, de l'engraissement des bovins et de la production laitière. Pour Staheli Dave, gérant du Groupe "Staheli West" spécialisé dans les équipements agricoles, le marché algérien est "très ouvert" pour les nouveautés en matière de machines agricoles. "Nous ambitionnons de vendre nos produits dans ce vaste pays et aussi faire de l'assemblage des machines en Algérie", a-t-il souligné, ajoutant que "l'Algérie est la porte de l'Afrique. Dans le cas où nous trouverons un partenaire algérien pour ce projet, nous pourrions produire et exporter nos machines dans cette région et aussi pour le Moyen Orient". De son côté, Dell Gideon, gérant de plusieurs firmes de production de différentes cultures agricoles, d'engrais liquides et aussi de système d'irrigation, a exprimé son souhait de renforcer les liens de coopération qu'il avait déjà noués avec des partenaires algériens depuis un premier investissement en Algérie. Pour ce qui est des objectifs, il a évoqué le développement de partenariats agricoles algéro-américains et des technologies de pointe pour la plantation, la fertilisation, la récolte et le stockage des céréales et la fabrication d'aliments de bétail, ainsi que l'idée d'un projet de création d'une usine de fabrication d'engrais biologiques et le développement d'une variété de pomme de terre. Le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhouna, a, quant à lui, indiqué qu'un intérêt grandissant est manifesté par les investisseurs américains pour le secteur agricole algérien "qui recèle d'importantes opportunités". Une délégation de 14 investisseurs américains a visité plusieurs exploitations agricoles et fermes d'élevage bovin à Oran pour explorer les opportunités d'investissement dans les filières agricoles dont l'élevage bovin, l'irrigation, la production d'huile d'olive et l'agriculture, entre autres.

LOI DE FINANCES 2022

Des mécanismes d'aliénation des marchandises "plus souples"

Les mécanismes d'aliénation des marchandises saisies par les Douanes algériennes sont devenus "plus souples" dans le cadre des dispositions de la loi de finances (LF) 2022, ont estimé lundi à Constantine des spécialistes de l'administration douanière au cours d'une rencontre spécialisée sur "la saisie douanière des marchandises". Désormais, les moyens de transport saisis peuvent être vendus sur la base d'une autorisation émanant des instances judiciaires, avant qu'un jugement ou un arrêt définitif ne soient rendus, a expliqué le chef de l'inspection divisionnaire des Douanes à Constantine, l'inspecteur divisionnaire Abdelfatah Mehazzen. Les marchandises saisies peuvent être détruites avant qu'un jugement ou un arrêt définitif de confiscation ne soient rendus, selon les précisions fournies par le même responsable qui a mis en avant l'importance des mesures prises dans le cadre de la LF 2022 dans l'assouplissement des actions menées par l'administration douanière s'agissant des marchandises saisies. Les assouplissements contenus dans la LF 2022 en matière d'aliénation des marchandises saisies, permettent une meilleure prise en charge des marchandises, d'éviter son stockage dans les dépôts, et les charges de conservation et de stockage, ont détaillé des experts de l'administration douanière de Constantine qui ont fait état des avantages qu'auront ces mesures sur le Trésor public. Dans ce cadre, les participants à cette rencontre spécialisée à laquelle ont assisté des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et du secteur de la justice, ont salué les mesures prises par l'Etat en matière de réglementation douanière pour protéger les intérêts du Trésor public et des citoyens. Au cours de la séance de débats animée lors de cette rencontre spécialisée, les représentants du secteur de la justice ont insisté sur l'importance de consolider la coordination avec l'administration douanière, notamment en ce qui concerne la saisie du matériel sensible, la drogue et les stupéfiants. Cette rencontre spécialisée, organisée à l'initiative de la Cour de justice de Constantine, s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'information et de communication arrêtée par le secteur de la Justice. R. N.

République Algérienne Démocratique & Populaire

Wilaya de Tiaret
Daira de Dahmouni
Commune d'Ain-Bouchekif
NIF : 098414039018621
N : 01/2022

**AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/2021**

Conformément aux dispositions de l'article 40, 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, Le président de L'assemblée populaire communale D'ain bouchekif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021

Publié dans les journaux (Ediar en langue arabe et midi Libre En langue française en date du 08/12/2021 relatif à :

Projet : Approvisionnement des cantines scolaires année 2022 pour 157 jour .

Qu'après évaluation de l'offre le projet a été déclaré infructueux pour le motif suivant :

- L'offre restante dépasse le montant inscrit pour l'opération.
- Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de commune d'ain bouchekif dans un délai de dix (10) jours à compter de première jour de présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotients nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément à la disposition du décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix jours à compter de la première publication de présent avis, de Le BOMOP ou la presse, si le dixième (10^{ème}) jours, coïncée avec un jour férié ou un jour repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

Midi Libre n° 4427 - Mardi 18 janvier 2022 - Anep 2216 001 004

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
NIF: 098428015002829

Avis d'attribution provisoire et d'infructueuse

En application des dispositions de l'article 65 paragraphe n° 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 15/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégation du service public, La Directrice de L'Environnement de la wilaya de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, N° 02/2021 publié sur journal : el Jazaire et midi libre le 30/11/2021 et, relatif à la «ETUDE REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CET INTERCOMMUNAL A MAGRA», qu'après l'évaluation des offres, les résultats ont été comme suit :

Projet	lots	Entreprise ET Numéro D'identification Fiscale (NIF)	Montant après la correction TTC (DZ)	Délai de livraison	Note technique	Observation	
Etude Réalisation Et Equipement D'un Cet Intercommunal A Magra	lot n°01: Réalisation d'un administration et annexe	Hachrouf tahar Entreprise des travaux de construction en ses différentes étapes NIF 177282002447132	77 524 847.89	10 mois	58	Une Seule Offre Qualifiée	
	lot n°02: Réalisation d'un casier	Dahmane fateh Entreprise Hydraulique et travaux publics NIF 175054201743456	144 448 830,68	12 mois	71	Une Seule Offre Qualifiée	
	lot n°03: Réalisation d'un accès au CET	Laifaoui Abderrezak Entreprise de travaux publics, d'hydraulique, de construction et de location de matériel NIF 171281100328197	28 571 900.00	05 mois	65	Une Seule Offre Qualifiée	
	Lot N° 06 : acquisition d'un pont bascule 60 tonne/12 m	KACHROUD Abdelhamid Fabrication d'équipements & Appareils d'expérimentation et de mesurage NIF :17428040004217600000	3 40 000.00	30 jours	80	Une Seule Offre Qualifiée	
	lot n°07: acquisition d'un poste de transformateur 100 KVA et éclairage .	SARL el madina aménagement et hydrolique Gérant Hamodi abderrazake NIF 001928056463329	8 750 486.50	2.5 mois	50	Une Seule Offre Qualifiée	
	Lot N° 09 : suivi technique	SARL ingénieurs azahraa des études techniques NIF :000705022372244	4 269 720.00	312 jours	60	Une Seule Offre Qualifiée	
	et camion- lot n°04: acquisition d'un camion a benne 15 tonne citerne 10000 litre		Infructueuse (Aucune offre qualifiée)				
	lot n°05: acquisition d'un compacteur a pied de mouton		Infructueuse (Aucune offre qualifiée)				
	lot n°08: acquisition d'un presse a balle vertical lot n°09: la suivi technique		Infructueuse (Aucune offre qualifiée)				

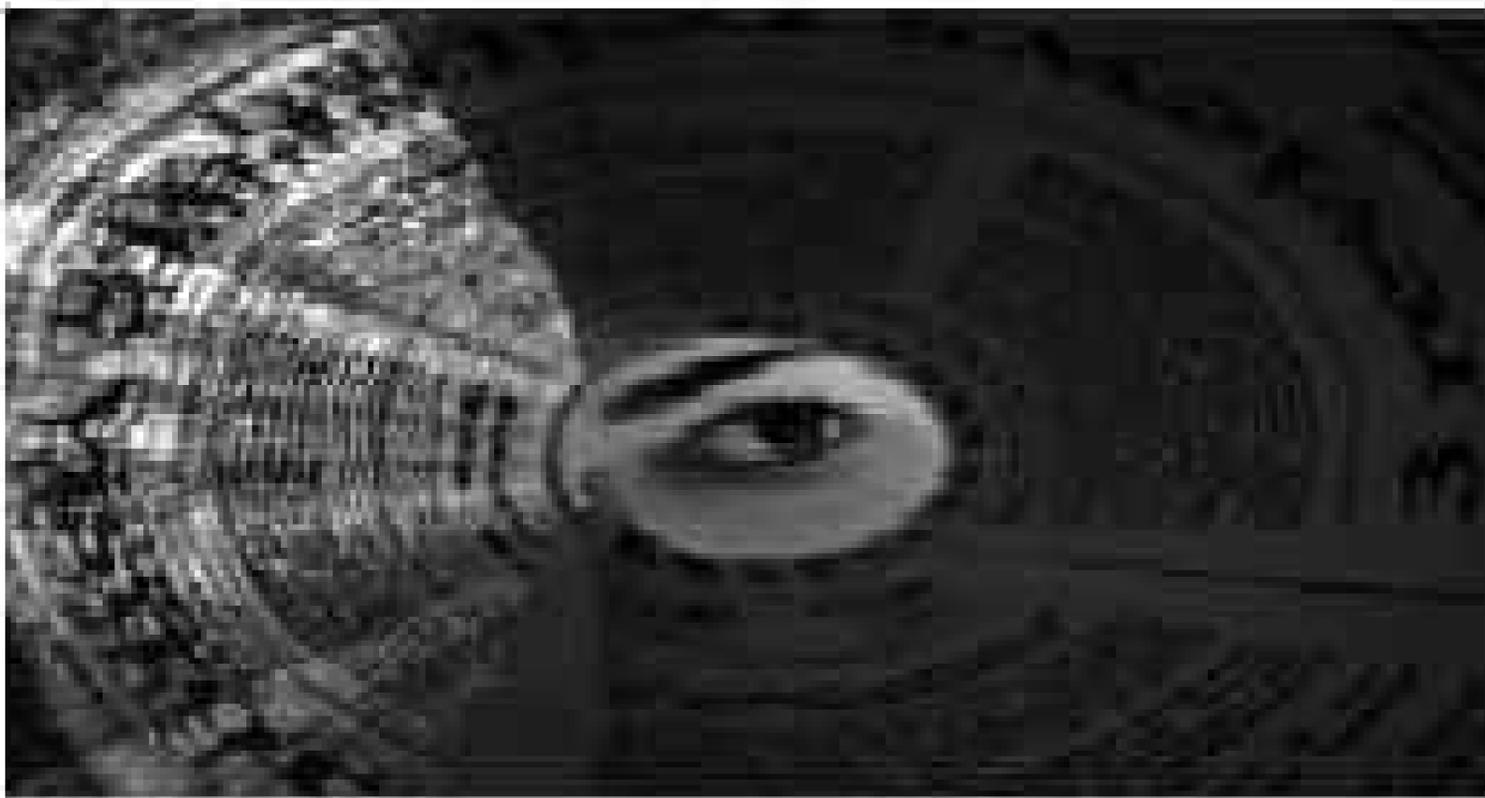
- Conformément à l'article 82 paragraphe n° 01 du décret présidentiel N° 15/247 du 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours complets à partir de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire,

- Conformément à l'article 82 paragraphe n° 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les soumissionnaires intéressés sont invités, de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 4427 - Mardi 18 janvier 2022 - Anep 2216 000 991

MIDI

QUALITE, SERVICE ET INNOVATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



2^e JOUR DE LA CAN 2021 DU GROUPE E

Battus par la Guinée équatoriale, les Verts se compliquent la tâche

La sélection algérienne de football a sérieusement compliqué sa situation dans la perspective d'une qualification au prochain tour de la Coupe d'Afrique des nations (Can-2021) qui se déroule actuellement au Cameroun, après sa défaite contre la Guinée équatoriale 1-0 (mi-temps 0-0), en match disputé dimanche soir à Douala, pour le compte de la 2^e journée du Groupe E.



Le Real Madrid bat l'Athletic Bilbao et remporte la Supercoupe d'Espagne



CAN 2021 (2E J/GR. E):

Battus par la Guinée équatoriale, les Verts se compliquent la tâche

La sélection algérienne de football a sérieusement compliqué sa situation dans la perspective d'une qualification au prochain tour de la Coupe d'Afrique des Nations (Can-2021) qui se déroule actuellement au Cameroun, après sa défaite contre la Guinée équatoriale 1-0 (mi-temps 0-0), en match disputé dimanche soir à Douala, pour le compte de la 2^e journée du Groupe E.

Les tenants du titre, qui avaient abordé la compétition avec un nul contre la Sierra Leone (1^{er} journée), ne comptent en effet qu'un point après deux journées, faisant qu'une éventuelle qualification de leur part relèvera désormais de leur troisième et dernier match contre la Côte d'Ivoire, leader du groupe (4 points), s'annonce des plus difficile.

L'Algérie et la Guinée équatoriale sont rentrées directement dans le vif du sujet, sans passer par le traditionnel round d'observation, et elles avaient mis tellement d'engagement dans leurs interventions respectives que l'arbitre de la rencontre a dû brandir trois cartons jaunes après seulement sept minutes de jeu: deux pour l'Algérie et un pour la Guinée équatoriale.

Une rigueur ayant eu pour effet de calmer rapidement les esprits, permettant, par la même occasion, au jeu de devenir plus fluide, et surtout, aux offensives d'aller plus loin que les précédentes, qui étaient précocement stoppées, et de manière relativement musclée. La première occasion a été à l'actif de Bensebaïni, suite à un coup franc indirect admirablement botté par Mahrez à la 8^e minute de jeu. Mais le défenseur du Borussia M'chengladbach a été signalé en position de hors jeu. Un quart d'heure plus tard, et suite à une nouvelle offensive des Verts, Mahrez s'est infiltré sur l'aile droite avant



d'adresser un joli centre en retrait pour Feghouli, dont le tir a été repoussé par le gardien adverse, vers Belaïli qui à son tour, décoche un tir à bout portant, mais sa tentative a été repoussée, une seconde fois, par le portier guinéen, auteur donc d'un double arrêt décisif sur cette action.

A la 23', et suite à centre tendu du côté gauche, signé Bensebaïni, le capitaine Ryad Mahrez a vu sa tête croisée repoussée par le gardien, mais en vrai renard des surfaces, Bounedjah avait bien suivi l'action et à pu pousser le ballon au fond des filets. Malheureusement pour lui, ce but a été finalement refusé pour une position de hors de jeu. La première occasion pour la Guinée Equatoriale est intervenue à la 36', suite à une balle arrêtée. C'était un coup franc lointain, mais très vicieux de Pablo Ganet, qui avait failli surprendre M'Bolhi dans l'angle fermé.

Une chaude alerte, ayant eu pour effet de galvaniser la Guinée équatoriale, et c'est donc en toute logique que l'oc-

casion suivante a été à son actif. C'était à la 39', par l'intermédiaire d'Edù, dont la superbe reprise de volée des 25 mètres avait frôlé la lucarne gauche de M'Bolhi. C'était la dernière occasion qui mérite d'être signalée en première mi-temps, qui s'est donc achevée sur un score vierge (0-0). Après la pause, c'est le même scénario qui s'est poursuivi, puisque c'est la Guinée équatoriale qui s'est procurée la première vraie occasion de la seconde période, par l'intermédiaire de Nlavo (50').

Certes, les Verts s'étaient eux aussi procurés quelques belles occasions, comme celle de Belaïli à la 57', toujours est-il que c'est la Guinée équatoriale qui a réussi à ouvrir le score à la 71', suite à un corner bien botté du côté gauche, pour Esteban Obiang, qui libre de tout marquage au deuxième poteau, tacle le cuir au fond des filets de M'Bolhi (1-0).

Vexés, les Verts ont pris tous les risques dans le dernier quart d'heure avec l'espoir d'arracher au moins l'égalisation, mais leurs tentatives ont toutes été

vaines. Malgré la difficulté de la tâche, l'Algérie conserve une chance de se qualifier au prochain tour. Il lui faudra battre la Côte d'Ivoire par un score conséquent, jeudi prochain, 17 h à Douala, pour le compte de la troisième et dernière journée.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone s'étaient neutralisées sur le score de deux buts partout, dans l'autre match de ce Groupe E.

Néanmoins, malgré ce nul, la Côte d'Ivoire préserve sa première place au classement général du Groupe E, avec 4 points, devant la Guinée équatoriale (3 points), au moment où l'Algérie, tenante du titre, se retrouve à la dernière place, avec un seul point au compteur. Soit derrière la Sierra Leone (3^e, avec deux points).

Autre grosse déception pour l'Algérie, la fin de sa longue série d'invincibilité, qui s'est donc arrêtée à 35 matchs après cette défaite contre la Guinée équatoriale.

SPORT

Décus, les Verts évitent la presse

Décus et abattus, les joueurs de l'équipe nationale de football, ont évité de répondre aux questions des journalistes, à l'issue de la surprenante défaite concédée dimanche soir face à la Guinée équatoriale (0-1), comptant pour la 2^e journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des nations Can-2021 (reportée à 2022), au Cameroun (9 janvier - 6 février). Seul le latéral droit, Youcef Atal (OGC Nice/France) a voulu prendre ses responsabilités, en s'arrêtant dans la zone mixte à l'issue de la partie. "Nous avons tout fait pour l'emporter, on a tout donné, mais ça n'a pas marché. Il y a des moments difficiles comme ça. Cela fait longtemps qu'on travaille ensemble, on a fait de bons matchs, on avait gagné. Nous sommes comme une famille. Nous sommes conscients de la difficulté dans laquelle on est. Nous allons continuer à travailler avec la ferme intention de se relever dès le prochain match pour se qualifier au prochain tour" a-t-il indiqué.

Contraints au rachat après le semi-échec concédé d'entrée mardi face à la Sierra-Leone (0-0), les champions d'Afrique ont été piégés par le Nzalang Nacional. L'unique but de la partie a été inscrit par Esteban Obiang (70').

Dos au mur, les Verts devront impérativement l'emporter jeudi face à la Côte d'Ivoire au stade de Japoma 17 h, pour espérer arracher leur qualification pour les 1/8^e de finale. Dans l'autre match du groupe E, la Côte d'Ivoire a été accrochée un peu plus tôt dans la journée, dans le temps additionnel, par la Sierra-Leone (2-2).

Au terme de la 2^e journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 4 points, devant la Guinée équatoriale (3 pts). La Sierra-Leone occupe la 3^e place (2 pts), alors que l'Algérie ferme la marche avec un seul point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la Can-2021.



Djamel Belmadi, sélectionneur Algérie : "Ce n'est pas le résultat qu'on est venus chercher. Le sort en a décidé autrement, on l'accepte. Le dernier match face à la Côte d'Ivoire sera difficile, en présence d'excellents joueurs. Nous sommes dans une mauvaise situation, mais nous n'acceptons jamais de quitter le tournoi sans faire notre possible pour essayer de se racheter. Il n'y a pas toujours des raisons rationnelles dans le football. Nous avons dominé, mais on est sortis finalement avec zéro but. Nous avons eu des occasions, mais la balle a refusé d'entrer au fond. On est dans le dur, dans la grosse difficulté. Nous sommes en période de vaches maigres. L'ensemble du match montre à quel point nous nous sommes portés vers l'avant, mais la chance nous a tourné le dos. Un match nul aurait été encore un chec. J'ai dit aux joueurs de ne jamais parler à chaud mais j'avais envie de leur parler.

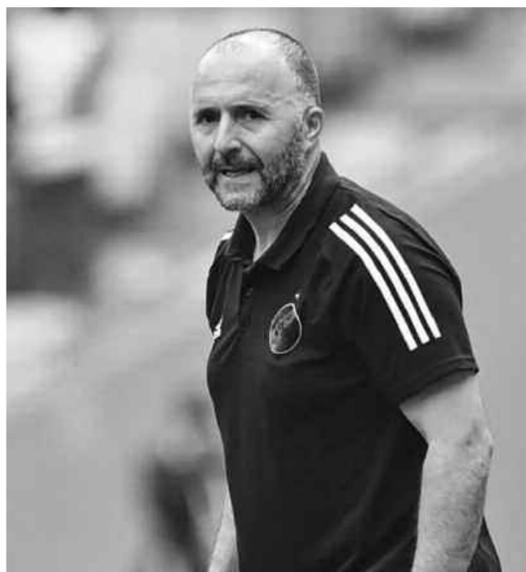
Juan-Micha Obiang, sélectionneur Guinée équatoriale : "L'Algérie est l'une des

plus grosses équipes d'Afrique, c'est le tenant du titre. Nous avons abordé ce



Iban Salvador (élu homme du match/ Guinée équatoriale): " Nous avons fourni un bon match, ce qui nous a permis de battre l'Algérie. Nous avons joué de la même

manière que nous avons faite contre la Côte d'Ivoire. Concernant ma récompense, je tiens à préciser qu'elle est celle de l'ensemble du groupe qui s'est battu ce soir".



encore moins quand on arrive dans un tournoi. Le classement de la Fifa est anecdotique. Nous n'avons aucun complexe de supériorité quand on affronte une équipe,

ce qui explique notre série de 35 matchs sans défaite. Il faudra inverser la tendance et réagir, on n'abandonne pas. Je crois en mes joueurs jusqu'au bout."

match sans complexe. Sur le terrain tout est possible. Nous n'avons pas bien entamé la rencontre, face à une équipe algérienne qui voulait gagner, mais au fil des minutes, nous avons pris confiance. C'est une victoire qui nous relance dans la course à la qualification. Nous dédions ce succès au président de la République

et à tout le peuple équatorien. Il nous reste un dernier face à la Sierra-Leone, nous devons bien le préparer et essayer de l'emporter. Félicitations à l'Algérie malgré la défaite. Elle restera une équipe solide que nous respectons. Nous sommes très contents de ce match."



CAN 2021

Algérie - Guinée équatoriale Déclarations des sélectionneurs

Le Real Madrid bat l'Athletic Bilbao et remporte la Supercoupe d'Espagne



Le Real Madrid s'est imposé (2-0) ce dimanche soir en finale de la Supercoupe d'Espagne face à l'Athletic Bilbao à Djeddah (Arabie saoudite). Modric et Benzema ont inscrit les 2 buts des Madrilènes.

Le Real Madrid a parfaitement entamé son année en remportant ce dimanche soir son premier trophée de la saison. Les joueurs de Carlo Ancelotti ont dominé l'Athletic Bilbao (2-0), le tenant du titre, en finale de la Supercoupe d'Espagne à Djeddah (Arabie saoudite).

Après un début de rencontre intense et plutôt équilibré, les Madrilènes ont ouvert le score par Luka Modric qui a repris en une touche un centre parfait de Rodrygo (38'). À 36 ans, le Ballon d'Or 2018 a montré qu'il avait encore de la magie dans les pieds en inscrivant ce but magnifique qui a concrétisé la domination d'un Real impressionnant.

Les Merengues sont revenus de la

pause avec l'envie de vite sceller le match. Sur un nouveau centre de Vazquez, Benzema a vu sa reprise contrée de la main par Yeray Alvarez. L'arbitre a consulté le VAR et sifflé penalty pour le Real. L'ancien Lyonnais s'est présenté face à Unai Simon. Le portier de Bilbao a plongé du bon côté mais le Français a parfaitement tiré son penalty et fait le break pour son équipe (2-0, 52').

**Karim Benzema :
"Je suis devenu le 9 que je
voulais être"**

Bilbao a eu un sursaut après la demie-heure, boosté par l'entrée de Raul Garcia qui a l'occasion de réduire l'écart (63', 64') et a même obtenu un penalty à son tour quand le ballon a trouvé la main de Militao sur sa reprise de la tête (88'). L'arbitre a de nouveau consulté le VAR, désigné le point de penalty et expulsé le défenseur du Real. Ce n'était finalement pas la soirée de Raul Garcia dont le penalty a été superbement repoussé du pied par Thibaut Courtois (89').

À un mois des retrouvailles avec le PSG en huitième de finale de la Ligue des champions, le Real

Madrid a marqué les esprits en remportant avec la manière sa 12^e Supercoupe d'Espagne, à un succès du FC Barcelone, qui détient le record de victoires dans cette compétition.

**Benzema remporte son
20^e titre avec le Real**

Buteur et passeur décisif en demi-finale face au FC Barcelone (3-2), Karim Benzema a encore une fois été l'un des hommes forts de cette finale. Le Français n'a pas ménagé ses efforts pour peser sur la défense de Bilbao. Il s'est d'abord mis en évidence avec un enroulé à l'entrée de la surface qu'il n'a pas cadré (19') puis, en seconde période, il a repris un centre de Vazquez et son tir a été dévié de la main dans la surface provoquant un penalty pour le Real. Il s'est lui-même chargé de le transformer (52'), marquant son 24^e but en 27 matches cette saison. Le natif de Bron a surtout soulevé son 20^e trophée avec le Real Madrid, son 27^e en club si on ajoute ceux remportés avec l'OL.

Le tweet du Barça sur le Real Madrid qui passe mal en Catalogne

Vainqueur dimanche soir de la Supercoupe d'Espagne face à l'Athletic Bilbao (2-0), le Real Madrid a reçu des félicitations pour le moins inattendues, celle du FC Barcelone. Le club catalan a salué la victoire des Madrilènes via un mes-

sage publié sur leur compte Twitter officiel après la finale. - *Félicitations au Real Madrid pour la victoire en Supercoupe* -, pouvait-on lire dans le tweet.

Le Real, qui a gagné face à Bilbao en finale grâce à des buts de Karim

Benzema et Luka Modric, avait éliminé le FC Barcelone en demi-finale mercredi, en s'imposant 3-2 après prolongation. Les Merengues sont sur une série de 5 victoires consécutives face au Barça. Le prochain Clasico aura lieu lors de

la 29^e journée de Liga, le 20 mars prochain. Un tweet qui a en tout cas déplu aux supporters du Barça, qui n'ont pas hésité à descendre en flammes le choix de féliciter l'ennemi juré après ce nouveau titre...

Le Real Madrid suit 8 joueurs de Ligue 1

Le club de la capitale espagnole a huit joueurs évoluant en Ligue 1 dans le viseur...

Le marché français est le vivier de l'Europe. Régulièrement, les plus grands clubs de la planète viennent piocher dans le championnat de France. Premièrement, car il y a de nombreux joueurs talentueux à récupérer, mais aussi parce qu'ils sont moins chers qu'en Angleterre, en Espagne ou en Italie. Recruter dans l'Hexagone, c'est une mode particulièrement suivie par le Real Madrid, qui a par exemple récupéré Ferland Mendy et Eduardo Camavinga ces dernières années.

Et cela devrait continuer ces prochaines années, et pas qu'avec Kylian Mbappé... Le site Defensa Central dévoile ainsi une liste de huit joueurs actuellement suivis de très près par la direction du club de la capitale espagnole. On y retrouve notamment Lucas Paqueta (OL), présenté comme un milieu de terrain très complet qui ferait énormément de bien à l'entrejeu madrilène.

Du très beau monde

Vient ensuite Seko Fofana (Lens), la sensation de la saison en France et dont les capacités physiques sont louées par le média. De même pour Boubacar Kamara (OM), qui en plus arriverait gratuit. Toujours au milieu, Bruno Guimarães (OL) a aussi tapé dans l'œil des recruteurs du vainqueur de la Supercoupe d'Espagne, avec un prix de 50 millions d'euros. Aurélien Tchouaméni (Monaco), dont l'intérêt merengue avait déjà fuité dans la presse l'été dernier, aurait impressionné Florentino Pérez lors de la Ligue des Nations.

Enfin, on retrouve aussi Romain Faivre (Brest), Hugo Ekitike (Reims) ainsi que Jonathan David (Lille), le Lillois étant présenté comme une alternative en cas d'échec de la piste menant à Erling Haaland. Du très beau monde qui ferait énormément de bien à un Real Madrid qui a l'intention de gâter ses socios lors de ce prochain mercato estival. Bien sûr, les Espagnols n'iront pas chercher les 8 joueurs de la liste, mais il est plus que probable qu'un ou deux d'entre eux termine par revêtir la tunique blanche pour l'entame de la Liga 2022/2023...

MASCARA, AUTOROUTE EST-OUEST

Livraison de la pénétrante le 1^{er} semestre 2022

Le deuxième tronçon de la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest d'une longueur de 15 kilomètres, reliant l'échangeur de la ville de Sig et la commune de Hacine, sera livré durant le premier semestre de l'année prochaine...

PAR BOUZIANE MEHDI

Le deuxième tronçon de la pénétrante reliant la ville de Mascara à l'autoroute Est-Ouest sera en effet livré durant le premier semestre de 2022, a annoncé, le directeur général de l'Algérienne des autoroutes, Khaldi Mohamed, soulignant, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection du projet s'étalant sur une distance de 43 kilomètres, que "le deuxième tronçon du projet d'une longueur de 15 kilomètres reliant l'échangeur de la ville de Sig et la commune de Hacine, sera livré durant le premier semestre de l'année prochaine". Le taux d'avancement des travaux a atteint 88 %, Khaldi Mohamed a également assuré que "toutes les contraintes financières, techniques et administratives ayant causé un retard de la réception du projet ont été levées et sa réévaluation sera traitée lors d'un prochain Conseil des ministres en vue de son approbation et le règlement de la situation financière de toutes les entreprises ayant pris part au projet". Des orientations requises ont été données pour "relancer les travaux du



dernier tronçon de l'échangeur qui relie la ville de Mascara à la commune de Hacine sur une distance de 18 kilomètres", a, par ailleurs, déclaré le DG de l'Algérienne des autoroutes, précisant que "le projet, marqué par le relief accidenté de la région et comprenant des ouvrages d'art dont la plupart sont dans un état avancé, sera livré avant la fin de 2022".

Quant à Abdelkhalek Sayouda, wali de Mascara, il a, pour sa part, salué l'importance de ce projet devant faciliter la fluidité du transport des personnes et des marchandises des wilayas des Hauts-Plateaux et Sud-Ouest vers les wilayas du Nord, les ports commerciaux de la région et à

cette occasion, il a fait part de la "disponibilité des autorités de wilaya d'accompagner les entreprises chargées des travaux, de faciliter leurs missions et de leur accorder les autorisations nécessaires pour accélérer les travaux et rattraper le retard accusé par certaines parties du projet". S'étendant sur une distance de 43 kilomètres et ayant nécessité un investissement de 37 milliards DA, la pénétrante comprend 31 ouvrages d'art et 9 viaducs dont un d'une longueur de 1.910 mètres, situés entre les communes d'El-Keurt et Hacine outre 4 échangeurs au niveau des communes d'El-Keurt, Hacine et Sig.

B. M.

GHARDAÏA, INSPECTION VÉTÉRINAIRE

144 cas de clavelée du cheptel ovin enregistrés

Pas moins de 144 cas de clavelée du cheptel ovin, appelée également variole du mouton, ont été enregistrés depuis la mi-octobre dans plus de 25 foyers à travers la wilaya de Ghardaïa, a indiqué l'inspection vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles (DSA).

L'apparition des premiers cas de clavelée "classique" a été observée sur les parcours pastoraux entre Ghardaïa et El-Bayadh, avant de se propager et de prendre de l'ampleur avec l'enregistrement de 19 cas de mortalité déclarée dans les différentes communes de la wilaya de Ghardaïa, a fait savoir le responsable du réseau d'épidémiologie surveillance de l'inspection vétérinaire, Ishak Ketila.

Cette hausse des cas de clavelée observée ces derniers jours dans la wilaya de Ghardaïa reste "inquiétante", poussant les autorités sanitaires locales à un renforcement des opérations de contrôle du cheptel ovin pour circonscrire les foyers et éviter la

propagation de cette pathologie, a souligné le docteur Ketila.

L'investigation épidémiologique menée par les services de santé animale a démontré que cette apparition de clavelée est la conséquence d'une couverture vaccinale du cheptel "insuffisante" et à l'arrêt depuis 2018, ainsi que la transhumance des animaux par des éleveurs nomades, a expliqué le vétérinaire.

Selon le responsable du réseau d'épidémiologie surveillance de l'inspection vétérinaire de la wilaya de Ghardaïa, toutes les mesures nécessaires de lutte et de prévention "biosécurité pour contenir cette pathologie et éviter sa propagation ont été prises, en étroite collaboration avec les autorités locales et les éleveurs", a rassuré M. Ketila, précisant que le "dispositif préventif de veille sanitaire et d'alerte des épizooties, notamment la clavelée, en vigueur dans l'ensemble des communes de la wilaya, a été réactivé".

Ces mesures consistent notamment en

la mise sous surveillance des exploitations d'élevage ovin et l'interdiction de déplacement des animaux dans les zones circonscrites, le chaulage, le nettoyage et la désinfection des exploitations (locaux, matériels), ainsi que l'interdiction de rassemblement du cheptel.

Des prospections quasi quotidiennes sont organisées par les services vétérinaires à travers les étables et les écuries des éleveurs pour déceler les indices de cette maladie virale infectieuse, hautement contagieuse, spécifique à l'ovine, en plus d'une campagne de sensibilisation sur les mesures à prendre pour éviter la propagation de cette pathologie et prévenir et protéger le patrimoine animalier national contre cette épizootie.

La wilaya de Ghardaïa compte plus de 450.000 têtes d'ovins et constitue un lieu de transhumance des cheptels en provenance de différentes wilayas steppeuses limitrophes.

APS

KHENCHELA

64 postes d'emploi permanents pour les jeunes chômeurs

64 jeunes, recrutés dans le cadre du pré-emploi, ont été permanisés dans leurs postes par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Khenchela.

Des décisions de permanisation ont été remises par le wali de Khenchela, Ali Bouzidi, et le directeur local de la jeunesse et des sports, Larbi Touahria, à ces jeunes recrutés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et à l'insertion sociale (DAIS) des jeunes diplômés, lors d'une cérémonie organisée au niveau du complexe omnisports de Khenchela. Dans une déclaration à l'APS en marge de cette cérémonie, M. Touahria a affirmé que les "jeunes permanisés ont été recrutés au poste d'administrateur dans les différents établissements de la jeunesse et des sports, répartis à travers les communes de la wilaya de Khenchela". Le même responsable a relevé que les "64 jeunes concernés par la permanisation totalisent plus de 8 ans de travail au mois de novembre 2019".

Il a ajouté qu'il sera procédé, au "cours des derniers jours du mois de décembre, à la permanisation de 268 autres jeunes, recrutés dans le cadre du pré-emploi, dès la validation de leurs dossiers par les services du contrôle financier". Aussi, à partir de mars prochain, il sera aussi procédé à l'insertion dans des postes d'emplois permanents, de jeunes employés dans le cadre du pré-emploi et n'ayant pas 8 ans de présence en novembre 2019.

ORAN

Relogement de 1.000 familles au pôle urbain d'Oued-Tlelat

Un total de 1.000 familles résidant au site précaire dit Sebkhia dans la commune de Sidi-Chahmi à Oran ont bénéficié, lundi 20 décembre, de logements de type F3 au pôle urbain d'Oued-Tlelat. L'opération de relogement a été lancée dès les premières heures de la journée en présence des autorités locales, des services techniques de la commune de Sidi-Chahmi. Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de ce relogement. Directement après l'opération de relogement, il a été procédé à la démolition des constructions illicites du site de Sebkhia pour éviter leur squat et récupérer l'assiette foncière destinée à la réalisation de projets d'utilité publique. Le nouveau pôle urbain d'Oued-Tlelat, qui sera destiné aux bénéficiaires de logements publics locatifs par points et ceux de l'habitat précaire, dispose de toutes les commodités et équipements publics ainsi que des aires de jeux. Ce pôle urbain comprend 8.700 logements publics locatifs dont 700 destinés aux habitants de cette collectivité locale. Dans les prochaines semaines, d'autres opérations de relogement sont programmées pour toucher les familles des sites précaires de Ras el-Aïn et CUM. Les bénéficiaires de logements à points de la daïra d'Oran prendront possession des 4.500 logements qui leur sont destinés. Un tirage au sort pour le choix du bloc et de l'étage a été effectué le week-end dernier.

APS

DÉFI ÉCONOMIQUE MAJEUR POUR L'ALGÉRIE

Couvrir les besoins du marché et accroître les exportations

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, a indiqué que les investisseurs doivent relever le défi de couvrir les besoins du marché national et s'orienter vers l'exportation à l'effet de relancer l'économie nationale.



Avec une vision orientée vers la diversification de l'économie nationale, il est impérieux de mener une stratégie basée essentiellement sur l'optimisation de la production suivant les paramètres de l'amélioration de la rentabilité et la hausse du taux de productivité. Il s'agit également de mener à bien l'ambition d'augmenter les exportations afin de mieux préserver la sécurité alimentaire et se placer également sur le marché international. Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, a indiqué que les investisseurs doivent relever le défi de couvrir les besoins du marché national et s'orienter vers l'exportation à l'effet de relancer l'économie nationale. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que les investisseurs doivent relever le défi pour que 2022 soit l'année économique par excellence, comme l'a décidé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Zaghdar a insisté, au passage, sur la nécessité d'œuvrer à couvrir le marché national en différents produits et de s'orienter vers l'exportation vers les marchés étrangers, notamment africains et méditerranéens en axant sur la qualité et la concurrence.

Il a soutenu que des investisseurs algériens, notamment ceux activant dans la wilaya de Tiaret, ont les capacités et les moyens "pour relever ce défi à travers des produits à base de matières premières locales

de haute qualité répondant aux exigences du marché extérieur et qui ouvrent des perspectives d'exportation vers des pays méditerranéennes et africains".

L'orientation de "certaines entreprises vers la réalisation d'un taux d'intégration de 100 % à travers l'utilisation de matières premières locales est un pas positif devant générer à l'État des devises consacrées auparavant à l'importation de matières premières, nonobstant la contribution à la relance de l'économie nationale à un taux variant entre 6 et 15 %", a déclaré le ministre.

Le ministre a donné le coup d'envoi d'une opération de raccordement de 18 projets d'investissement dans la zone industrielle de Zaâroura au réseau d'électricité pour un délai de 70 jours, avec une contribution des investisseurs estimée à 28 millions DA, une "initiative louable", selon lui.

Par ailleurs, Zaghdar a indiqué que son département ministériel "œuvrera, dans le cadre du programme du gouvernement, à relever la performance du secteur public et à créer d'autres activités devant impulser l'économie circulaire basée sur la récupération et la valorisation de produits, d'autant que le plomb utilisé dans la production de batteries fabriquées par l'Entreprise nationale de batteries de Sougueur (Tiaret), qui a adhéré au programme portant transition énergétique,

notamment en se dotant d'une chaîne de fabrication de batteries fonctionnant à l'énergie solaire avec un taux d'intégration de 100 %".

Ce "projet s'inscrit dans le cadre du plan d'action de l'entreprise 2021-2026, qui vise à augmenter les capacités de production et améliorer la qualité, ce qui ouvrira de nouveaux horizons à l'exportation", a affirmé son représentant dans un exposé présenté au ministre lors de sa visite à l'entreprise.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que la wilaya de Tiaret recèle des "potentialités d'investissement considérables pouvant être valorisés en conjuguant les efforts pour créer les conditions favorables".

La visite du ministre dans la wilaya de Tiaret a été marquée par l'inspection d'une société privée située dans la zone industrielle de Zaâroura, d'une capacité de production de 3.200 tonnes de fer en 2021, dont 100 tonnes ont été exportées vers la Tunisie.

Il a également visité une entreprise de fabrication d'aluminium, qui a bénéficié d'une autorisation exceptionnelle pour relever la production à 11.000 tonnes de matières premières destinées à la fabrication de portes et de fenêtres avec un taux d'intégration de 100 %.

Le ministre s'est orienté vers l'entreprise de production de chambres froides où il a suivi un exposé sur les

projets d'investissement et le foncier disponible à accorder aux investisseurs, totalisant 300 hectares répartis sur deux anciennes zones industrielles à Zaâroura 1 et Ain-Bouchekef et les nouvelles zones Zaâroura 2 et d'Ain-Bouchekef outre les zones d'activités de Ksar-Chellala, Sougueur, Mahdia, Frenda et Medrissa.

Le foncier industriel que recèle la wilaya de Tiaret est estimé à 1.206 hectares, a-t-on fait savoir.

Afin d'avancer dans le chemin du développement durable, il est recommandé de multiplier les investissements producteurs de richesses et d'emplois.

R. E.

PREMIER CENTRE DE BIOÉQUIVALENCE EN ALGÉRIE

Des compétences locales géreront le centre

Le premier centre de bioéquivalence en Algérie sera opérationnel dans "moins de deux semaines", a annoncé la P.-dg du groupe pharmaceutique public Saïdal, Fatoum Akacem.

"Le premier centre de bioéquivalence en Algérie sera celui de Saïdal. Il va rentrer en activité dans moins de deux semaines", a indiqué Mme Akacem sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Parmi ses principales missions c'est "démontrer qu'un médicament générique est une copie conforme à la molécule mère, ce qui est, en même temps, une exigence réglementaire importante pour la commercialisation d'un produit pharmaceutique au niveau national et son exportation vers l'étranger", a-t-elle expliqué.

Elle a ajouté que ce centre, qui sera appelé aussi à faire la bioéquivalence pour des multinationales activant en Algérie, "est composé de compétences algériennes locales", ajoutant qu'il est ouvert, pour l'avenir, aux compétences nationales établies à l'étranger.

S'agissant de la place de Saïdal sur le marché national, Mme Akacem a souligné l'ambition du groupe pharmaceutique public de doubler son chiffre d'affaires, qui est actuellement de 10 milliards de dinars, dans deux ans, et monter ainsi, au moins, de la 8^e à la 3^e place. Pour cela, elle a évoqué une stratégie de développement basée essentiellement sur une "politique commerciale plus agressive" dont le socle est l'enrichissement et la diversification des gammes de produits, qui "ne se fait pas dans l'improvisation", en allant, notamment, vers de "nouveaux axes et classes thérapeutiques", ainsi que le développement du partenariat.

A ce propos, Mme Akacem a cité deux domaines, celui de la fabrication des cartouches et des stylos d'insuline avec les laboratoires Novo Nordisk, et des produits oncologiques avec le partenaire sud-coréen.

R. E.

LEVÉE D'OBSTACLES SUR 679 PROJETS D'INVESTISSEMENT

Pour l'élimination des obstacles administratifs

Le médiateur de la République a fait état de la levée d'obstacles sur 679 projets d'investissement sur un total de 877 projets en leur délivrant des autorisations d'exploitation et d'entrée en production, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

"En application des instructions du président de la République lors du Conseil des ministres du 21 novembre 2021 en vue de suivre et de traiter les projets, sur le plan national, cas par cas, le médiateur de la République a présenté un exposé sur la situation des projets d'investissement en suspens dans divers domaines", précise le communiqué.

"Le médiateur de la République a

annoncé la levée d'obstacles sur 679 projets d'investissements sur un total de 877 projets en leur délivrant des autorisations d'exploitation et d'entrée en production. Ces projets sont répartis sur 40 wilayas et assurent 39.242 postes d'emploi", selon la même source.

A l'issue de cette présentation, le président de la République a donné des instructions selon lesquelles, "l'exposé sur l'opération de recensement doit inclure avec précision et en toute transparence, à chaque réunion du Conseil des ministres, la localisation, la nature des projets, les types d'obstacles et le nombre des postes réellement créés et ce, pour mettre en

exergue l'efficacité de l'opération d'élimination des obstacles administratifs se dressant devant tout projet d'investissement".

Il a également mis en avant la nécessité de distinguer lors de l'opération de recensement entre les projets en suspens générateurs de richesse à valeur ajoutée, de postes d'emploi effectifs et les projets en suspens pour de simples raisons techniques.

Le Président Tebboune a également donné des instructions pour inclure dans l'exposé du médiateur de la République, la valeur financière en monnaie nationale et en devise, des projets d'investissement objet de déblocage.

R. E.

ROYAUME-UNI

La presse évoque déjà un remplacement de Boris Johnson

Cela fait déjà un moment que la presse britannique parle de la disgrâce de Boris Johnson. Il s'agit maintenant de savoir quand et comment il sera mis à la porte, avec un vote de défiance - par exemple - qui rendra sa démission automatique. Mais l'estocade devrait être portée par Sue Gray. On la qualifie volontiers d'"incorruptible" et c'est elle qui mène l'enquête pour les fêtes clandestines pendant la crise sanitaire. Boris Johnson pourrait donc être contraint à démissionner du parti et du gouvernement si suffisamment de voix sont réunies au sein de la majorité.

Pour lui succéder, plusieurs noms circulent. D'abord, il y a Rishi Sunak, chancelier de l'Échiquier, c'est-à-dire le ministre chargé des Finances et du trésor depuis un an. Ce défenseur du Brexit, au style impeccable, est le premier sur la liste. Ensuite, Liz Truss est aussi citée. La ministre des Affaires étrangères est réputée pour son franc-parler. Championne du libre-échange, elle a conclu une série d'accords commerciaux post-Brexit.

On parle également de Dominic Raab, l'actuel ministre de la Justice qui avait assuré le remplacement de Boris Johnson quand il a eu le Covid. Michael Gove, l'actuel ministre du Logement qui a pour mission de niveler par le haut les régions défavorisées du Royaume-Uni, est aussi évoqué. Boris Johnson connaît la disgrâce après avoir gagné une majorité de 80 sièges à la Chambre des communes lors des dernières élections législatives, c'est-à-dire la plus grande victoire pour les conservateurs depuis 1987. Boris Johnson a perdu la confiance d'une partie de ses députés hostiles déjà aux mesures de restrictions liberticides, et aussi également à toute cette série de scandales qui fragilisent le gouvernement.

Agences

CONGO-BRAZZAVILLE

L'opposition inquiète devant une modification de la Constitution



l'opposant Jean Itadi du Congrès africain pour le progrès (CAP) a dénoncé les nouvelles dispositions de la Constitution qui devraient, selon lui permettre au pouvoir d'arrêter, perquisitionner, sanctionner et enfermer...

Sur proposition du président de la République, le Parlement congolais a procédé le 7 janvier 2022 à la modification de l'article 157 de la Constitution en vigueur depuis 2015 ; faisant passer le délai de l'état

d'urgence de 20 à 90 jours. L'opposition conteste et y voit plutôt une disposition de renforcement du pouvoir.

Samedi 15 janvier, au cours d'une conférence de presse, devant un parterre de militants, l'opposant Jean Itadi du Congrès africain pour le progrès (CAP) a dénoncé les nouvelles dispositions de la Constitution : "J'ai peur qu'ils (les dirigeants) n'utilisent ce régime d'exception pour mater l'opposition. Le Congo est en danger. Il l'était déjà. Plus que jamais le pouvoir peut utiliser n'importe quelle occasion pour arrêter, perquisitionner, sanctionner et enfermer", a-t-il

déclaré. Une inquiétude que Jean Itadi a martelé devant les journalistes : "Déjà, aujourd'hui en temps quasi-normal on voit le nombre de gens qui disparaissent dans les commissariats. Vous croyez que c'est dans le cas d'un régime d'exception que les gens vont retrouver leurs enfants. Ce qui a été fait est criminel. Il n'y a aucun avantage pour moi", a-t-il insisté.

Contactée, une source gouvernementale a indiqué que la modification apportée à cet article de la Constitution était opportune. Pour elle, l'opposition n'a aucune raison objective de s'inquiéter.

BIRMANIE

Acharnement de la junte contre Aung San Suu Kyi

A l'approche du premier anniversaire du coup d'État qui lui a permis de s'emparer de la totalité du pouvoir le 1^{er} février 2021, la junte birmane a marqué son acharnement contre l'opposition en aggravant la condamnation de sa dirigeante, Aung San Suu Kyi. La Prix Nobel de la paix, âgée de 76 ans, s'est vu infliger, le 10 janvier, quatre années supplémentaires de prison pour importation illégale de talkies-walkies.

Cette nouvelle peine porte à six le

nombre d'années de détention qu'elle doit purger ; elle avait déjà été condamnée à quatre ans en décembre 2021 pour violation des règles liées au Covid, peine ensuite ramenée à deux ans par les généraux. Plusieurs autres charges pèsent sur celle qui a dirigé de facto le gouvernement civil birman, en cohabitation avec les militaires, jusqu'au coup d'État du 1^{er} février.

Cet acharnement n'est pas nouveau pour elle : entre 1989 et 2010, elle a

été privée de liberté par les junte militaires précédentes pendant quinze ans au total, la plupart du temps assignée à résidence dans sa maison de Rangoun. Aung San Suu Kyi est la bête noire du régime : outre son éducation en Grande-Bretagne et son mariage avec un Britannique, décédé pendant qu'elle était en détention, la démocratie qu'elle veut promouvoir ne serait qu'un raccourci vers le délitement de la nation.

FRANCE

Christiane Taubira officialise sa candidature à la présidentielle

Une candidate de plus pour la gauche française. L'ex-ministre Christiane Taubira a officialisé, samedi 15 janvier, à Lyon sa candidature à l'élection présidentielle. S'ajoutant aux nombreux candidats à gauche, elle a affirmé vouloir répondre "aux colères face aux injustices sociales". Christiane Taubira a déclaré vouloir

notamment convoquer une "conférence sur les salaires et défendre un gouvernement qui sache dialoguer au lieu de moraliser et de caporaliser". L'ex-députée de Guyane a toutefois rappelé qu'elle en s'en remettrait au verdict de la Primaire populaire prévue fin janvier pour faire émerger un candidat unique de la gauche.

L'ex-ministre de la Justice de François Hollande, âgée de 69 ans, avait un peu plus chamboulé le paysage politique à gauche en annonçant fin décembre 2021 "envisager" une candidature à l'Élysée.

Son entrée en lice porte à 6 le nombre des principales candidatures à gauche, dont aucune ne franchit pour l'heure

les 10 % d'intentions de vote dans les sondages.

Christiane Taubira est créditée actuellement de 3 % à 3,5 % dans les sondages. Lors de l'élection présidentielle de 2002 elle avait obtenu 2,32 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

Agences

Virus "Flurona" : fusion entre la grippe et le Covid

L'Autriche annonce avoir découvert son premier malade atteint du virus "Flurona". "Flurona" est le nom donné à la co-infection simultanée à la grippe et au coronavirus.

L Autriche signale son premier cas, rapporte le quotidien suisse *Blick*. Il s'agit du deuxième cas avéré dans le monde. Au début de la nouvelle année, une femme, enceinte et non vaccinée à la grippe comme au Covid-19, avait été brièvement hospitalisée à l'est de Tel-Aviv. Selon les autorités de santé autrichiennes, cette patiente doublement infectée est une jeune femme qui a été vaccinée deux fois contre le Covid-19, mais pas contre la grippe. Souffrant d'une toux et de fièvre, elle s'est rendue chez son médecin la semaine dernière pour un examen. Son test de dépistage a détecté les deux virus, précise le journal *Blick*. La femme, qui a eu une évolution



bénigne des deux virus, est maintenant de nouveau en bonne santé, précise l'université de Vienne.

Selon *i24 News*, les responsables de la santé estiment qu'il est probable que beaucoup d'autres personnes aient été infectées par les deux virus, sans avoir

pour autant été diagnostiquées. Cet hiver pourrait cependant être plus favorable à l'apparition de cette double maladie : en 2020, peu de cas de grippe avaient été rapportés en raison des restrictions imposées à travers le monde pour lutter contre le Covid-19.

Estimant que de nombreux cas existent mais n'ont pas été encore identifiés, le pays craint une "twindemic", terme anglo-saxon pour parler d'une double épidémie qui pourrait saturer les hôpitaux de personnes atteintes des deux maladies à la fois.

Les aliments ultra-transformés favoriseraient les crises cardiaques



Les personnes qui consomment régulièrement des aliments riches en additifs sont plus à risque de faire une

crise cardiaque, révèle une étude. L'infarctus du myocarde se produit lorsque le muscle du cœur n'est plus

irrigué par le sang. Il fait suite à l'obstruction d'une artère coronaire, favorisée par une mauvaise alimentation. Une étude menée par des chercheurs italiens vient confirmer ce risque. La recherche publiée dans *l'European Heart Journal* a suivi pendant plus de 10 ans 1.171 personnes qui souffraient d'une maladie cardiovasculaire. Les scientifiques ont notamment passé au crible la consommation d'aliments ultra-transformés des participants, c'est-à-dire de la nourriture qui contient divers additifs, tels que des colorants, des conservateurs, des antioxydants, des agents antiagglomérants, des réhausseurs de goût et des édulcorants. Les sodas et les plats préparés font partie de cette catégorie d'aliments, tout comme les pâtes à tar-

ter, les céréales et les yaourts aux fruits.

Les chercheurs ont utilisé le système Nova, un système qui classe les aliments en fonction de leur degré de transformation et non de leur valeur nutritionnelle. "Ainsi, même si un aliment est équilibré sur le plan nutritionnel, il peut être considéré comme ultra-transformé".

Les résultats montrent que les personnes qui ont une consommation plus élevée d'aliments ultra-transformés ont un risque accru de près de 70 % d'une deuxième crise cardiaque ou d'un accident vasculaire cérébral "fatal". Également, le risque de décès est accru de 40 % comparé à ceux qui consomment des aliments frais.

Le pouvoir des odeurs pour... réparer le cerveau

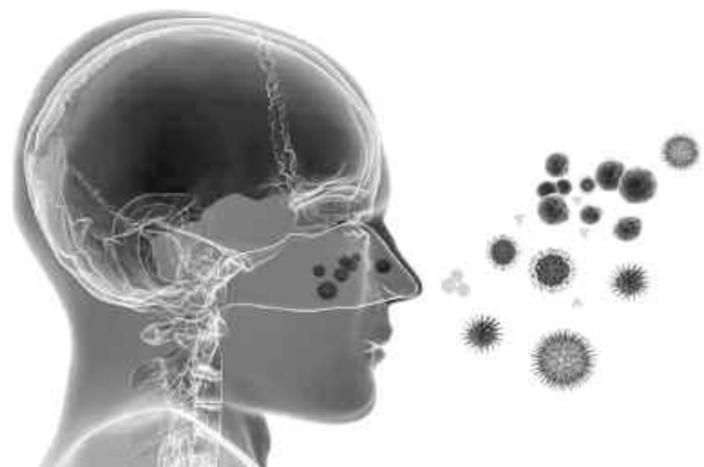
À chaque neurone olfactif sensoriel correspond un type de récepteur, compatible avec une molécule odorante. L'humain en compte 350 différents. Directement connecté au circuit de la récompense, l'odorat mériterait d'être davantage stimulé, avec de potentiels effets thérapeutiques à la clé.

"Sentir un parfum plaisant active le circuit de la récompense de la même façon que peut le faire le sucre ou la drogue. C'est dire si c'est puissant", explique Nathalie Mandairon, directrice de recherche au CNRS à Lyon. Le circuit de la récompense est un rouage essentiel de notre organisme :

quand des tâches nécessaires à notre survie et à celle de l'espèce sont réalisées, comme manger, boire, se reproduire, etc., il génère un sentiment de plaisir et contribue à exécuter encore et encore ces mêmes actes indispensables.

Pour l'odorat, en pratique, les molécules odorantes que nous inspirons pénètrent dans la cavité nasale et se lient aux neurorécepteurs situés au fond de cette cavité, dans l'épithélium olfactif. "Ce sont les seuls neurones humains en contact direct avec l'air", précise Nathalie Mandairon.

Agences



MISS PEREGRINE ET LES ENFANTS PARTICULIERS

21h00

W9

Jacob, 16 ans, a été bercé par les histoires que lui racontait son grand-père, Abraham Portman. Quand son aïeul meurt devant ses yeux dans des circonstances mystérieuses, l'adolescent se rend sur l'île au large du pays de Galles sur laquelle Abraham a passé son enfance. Dans un orphelinat, dirigé par Peregrine Faucon, Jacob fait la connaissance d'Emma, qui est capable de voler. Comme elle, les enfants de la maison dispose de pouvoirs qui font peur aux humains. Miss Peregrine utilise une montre spatio-temporelle pour protéger l'école des bombes nazies. Mais des monstres, avides de récupérer les dons des enfants, viennent les menacer...

NEVADA SMITH

21h00

G8

Pour venger la mort de ses parents assassinés par trois gredins, un jeune fermier devient une fine gâchette. Au fil de sa vendetta, le gamin innocent se métamorphose en redoutable tueur, froid et impitoyable.

NOIRS EN FRANCE

21h00

2

Qu'y a-t-il de commun entre les Noirs français ? Pas grand-chose, hormis leur couleur de peau et le racisme dont ils sont victimes. Pour la première fois, le film "Noirs en France" donne la parole aux Français noirs de tous âges et de tous horizons, connus ou inconnus du grand public. Raconté par l'écrivain Alain Mabanckou, ce documentaire retrace leurs histoires faites de préjugés et de stéréotypes, mais traversées aussi d'espoir et de fierté. Ces noirs en France construisent une histoire en constante transformation. Avec la participation de Yannick Noah, Maïly Koudou, Maboula Soumahoro, Soprano, Ibrahima Bouillaud, Jean-Pascal Zadi, Pap Ndiaye, Kathy Laurent Pourcel, Karine Baste-Regis, Didier Vieillot, ou encore Laetitia Helouet.

LES PENNAC : UN AIR DE FAMILLE

21h00

3

Le capitaine Hannibal Pennac est à la retraite et rêve de se réconcilier avec sa fille Annabelle, également capitaine de police, qui vient d'être mutée à Montpellier. Mais Annabelle est en colère contre son père et ne veut pas lui parler, car il l'a quittée quand elle avait 6 ans. Cependant, un cas mystérieux les obligera à s'unir et Annabelle n'aura d'autre choix que de travailler avec son père. La mort récente d'Aline Durelle, qui avait disparu depuis trente ans et dont la justice considérait qu'elle avait été assassinée par son mari, innocente celui-ci du meurtre pour lequel il avait été condamné. Libéré, il accuse maintenant Hannibal d'avoir truqué son enquête pour le faire condamner à tort...

**LA SELECTION DU MIDI LIBRE****LES NAZIS ET L'ARGENT**

21h00

arte

Quand il arrive à la chancellerie du Reich le 30 janvier 1933, Hitler est à la tête d'un pays à genoux, ruiné par l'hyperinflation des années 1920 puis par la Grande Dépression. Suivant la feuille de route qu'il a tracée en 1925 dans "Mein Kampf", le Führer vise trois grands desseins : la remilitarisation du pays - qui lui est interdite par le traité de Versailles -, la destruction des échanges internationaux et l'expansion vers l'Est.

L'ART DU BORDEL

21h00

4

Les prostituées appelées aussi "fille de joie" ou "cocotte", ont occupé dès la fin du XIXe siècle une place centrale dans le développement de la peinture et de la littérature moderne. D'Edouard Manet à Pablo Picasso, en passant par Edgar Degas et Henri de Toulouse-Lautrec, tous ces artistes ont été fascinés par ces muses d'un genre nouveau. Les écrivains comme Emile Zola et Guy de Maupassant, ont eux aussi conté les splendeurs et les misères des courtisanes. Au gré de ce documentaire, Léa Salamé rencontre Philippe Sollers, Zahia Dehar ou encore Emma Becker et s'interroge sur la condition féminine.

EN FAMILLE

21h00

6

Dans trois jours, Marjorie et Jean-Pierre se diront "oui" au Pays Basque, dans la propriété familiale des Escourrou, et cela promet d'être le plus beau jour de la vie des futurs mariés ! À moins que cela ne soit le pire. En effet, Roxane a mis tellement de cœur dans l'organisation de cette journée que l'on pourrait se demander s'il ne s'agit pas de son propre mariage.

S.W.A.T. *2017

21h00

TF1

Alors qu'il vient tout juste de reprendre le travail, Mumford est chargé d'une affaire pourtant classée depuis quinze ans ayant un lien avec lui. Ses investigations le conduisent au contact d'un réseau de drogue des plus dangereux. Il se retrouve contraint de naviguer à vue dans cette affaire aussi complexe que délicate. Hondo, de son côté, se méfie de plus en plus de Leroy...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:28
Dohr	12:58
Asr	15:38
Maghreb	17:57
Icha	19:23

PROVOCATION À LA HAINE

ÉRIC ZEMMOUR CONDAMNÉ À 10.000 EUROS D'AMENDE

Le candidat nationaliste à l'élection présidentielle Eric Zemmour a été condamné ce lundi 17 janvier à 10.000 euros d'amende pour provocation à la haine par le tribunal correctionnel de Paris pour ses propos sur les mineurs migrants isolés. Le candidat à l'élection présidentielle avait qualifié des mineurs isolés de "voleurs", d'"assassins" et de "violeurs" en septembre 2020 sur CNews. Son avocat a indiqué qu'il allait faire appel. Il était absent pour le jugement comme lors du procès en novembre dernier. "C'est une invasion permanente, c'est un problème de politique d'immigration", avait-il poursuivi dans cette émission dont il était chroniqueur. "C'est une décision importante car derrière ce projet médiatique, il y a un projet politique, un projet de haine qui tend à stigmatiser les personnes en raison de leur origine, de leur confession, de leur race", a réagi après la condamnation Arié Alimi, avocat de la Ligue des droits de l'Homme (LDH).

Une trentaine d'associations s'étaient constituées parties civiles, dont SOS Racisme, la LDH et la Licra, ainsi qu'une vingtaine de conseils départementaux - les mineurs non accompagnés étant pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, gérée par les départements. "Les mineurs étrangers isolés qui vien-



nent demander protection en France, ainsi que toutes celles et ceux qui travaillent du mieux possible à leur offrir, ne sont pas et ne seront jamais les boucs émissaires utiles d'une quelconque ambition présidentielle", a réagi Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Dans un communiqué, Eric Zemmour a dénoncé

une "condamnation idéologique et stupide. C'est la condamnation d'un esprit libre par un système judiciaire envahi par les idéologues", a dénoncé le candidat à l'élection présidentielle, en ajoutant vouloir "la fin de ce système qui resserre chaque jour un peu plus le garrot sur la liberté d'expression et le débat démocratique".

PRIX DU BARIL DE BRENT

UN PLUS HAUT EN TROIS ANS

Hier lundi, le prix du baril Brent européen touchait un plus haut de trois ans sur fond de remontée de la demande. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour échéance en mars perdait 0,09 % à 85,98 dollars. Plus tôt dans la séance, le Brent a atteint 86,71 dollars le

baril, au plus haut depuis octobre 2018 et à quelque cents d'un niveau plus vu depuis 2014. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février gagnait 0,14 % à 83,94 dollars. Le variant Omicron, d'abord perçu comme une menace

pour les achats de brut, s'avère moins grave que ses prédécesseurs, n'impactant pas les consommateurs de carburant. Les prix du gaz naturel, toujours très élevés, influencent également à la hausse les prix du pétrole. Il en résulte une augmentation de la demande de diesel et de fioul en remplacement du gaz naturel, partout où cela

est possible. Enfin, le risque géopolitique s'ajoute à l'équation. Si le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'intensifie et entraîne de nouvelles perturbations de l'approvisionnement en gaz russe de l'Europe, les prix de l'énergie, et donc du brut pourraient encore augmenter, selon d'autres analystes

TOURNÉE DE L'ENVOYÉ ONUISIEN POUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Fin de la visite dans les camps de réfugiés sahraouis

L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, a achevé, lundi, sa visite dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf/Rabouni, pour se rendre à Nouakchott, sa troisième halte dans le cadre de sa première tournée dans la région. De Mistura a entamé, hier lundi, sa visite en Mauritanie, pays voisin et observateur dans le conflit au Sahara occidental, entre le Front Polisario, unique représentant légitime du peuple sahraoui, et le Maroc. Le diplomate italo-suédois, qui a visité les camps de réfugiés sahraouis, samedi et dimanche et auparavant, le Maroc, jeudi et vendredi, devra se rendre aujourd'hui en Algérie, dernière halte de sa première tournée dans la région, depuis sa nomination en octobre passé, l'Algérie étant également pays voisin et observateur. S

DJAMEL BELMADI, SÉLECTIONNEUR NATIONAL :

"La chance nous a tourné le dos"

L'entraîneur national de football, Djamel Belmadi a confirmé le fait que son équipe se trouve dans une mauvaise phase. Pour le patron des Verts, son équipe est dans une période de vaches maigres, principalement dans le secteur offensif. "L'ensemble du match montre à quel point nous nous sommes portés vers l'avant, mais la chance nous a tourné le dos. Un match nul aurait été encore un échec", a-t-il révélé. Une "série de trois ans de travail vient de s'arrêter avec tout le respect que j'ai pour la Guinée équatoriale, d'une manière soudaine, ça fait mal. Le monde va s'abattre sur nous. J'en prends très largement la responsabilité. Au sein du vestiaire, il faut y croire encore", a-t-il dit.

RAPPORT D'OXFAM

La fortune des 10 plus riches a doublé avec le Covid,...

La fortune des 10x hommes les plus riches du monde a doublé depuis le début de la pandémie tandis que les revenus de 99 % de l'humanité ont fondu, d'après un rapport d'Oxfam. La fortune cumulée de l'ensemble des milliardaires a connu depuis le début de la pandémie de Covid-19 sa plus forte augmentation jamais enregistrée, de 5.000 milliards de dollars, pour atteindre son niveau le plus élevé à 13.800 milliards. Les dix personnes les plus riches du monde comprennent d'après le magazine Forbes Elon Musk, le patron de Tesla, Jeff Bezos (Amazon), Bernard Arnaud (LVMH), Bill Gates (Microsoft), Mark Zuckerberg (Meta/Facebook), Warren Buffett (Berkshire Hathaway), Larry Ellison (Oracle). D'après Oxfam, les inégalités contribuent à la mort d'au moins 21.000 personnes par jour en se fondant sur les décès mondiaux dus au manque d'accès aux soins de santé, à la violence liée au genre, à la faim et à la crise climatique. Le Forum économique mondial avertissait, pour sa part, que les larges inégalités d'accès aux vaccins contre le Covid-19 risquent d'affaiblir la lutte pour les grandes causes internationales, telles que le changement climatique.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

11 décès et 692 nouveaux cas en 24 heures

Le dernier bilan des contaminations au Covid-19, du 17 janvier 2022, fait état de 692 nouveaux cas d'infection confirmés contre 573 cas la veille. L'Algérie a malheureusement également recensé 11 nouveaux décès dus à des complications liées au virus ainsi que 40 nouvelles admissions aux services de réanimation. Le bilan total des infections au coronavirus en Algérie atteint, avec ces nouveaux chiffres 228.186 cas, tandis que le nombre de décès atteint 6.420.

Condoléances

Mounir Hamrouche, directeur de Midi Libre ainsi que toute l'équipe rédactionnelle et technique, très affligés par le décès du père de Kahina Hammoudi, rédactrice en chef, lui présente leurs condoléances les plus attristées en ces douloureuses circonstances. Ils prient Dieu de lui accorder, ainsi qu'à toute sa famille, la force d'affronter cette terrible épreuve.